

Le présent accord restera en vigueur pour une période de deux ans, pendant laquelle ses modalités pourront être revues en tout temps à la demande de l'un ou l'autre gouvernement. Il peut être dénoncé par l'un ou l'autre gouvernement, ou prorogé par accord mutuel de ceux-ci, sous réserve d'un avis écrit de trois mois à l'autre gouvernement.

Si les considérations et dispositions établies dans la présente Note agréent à votre gouvernement, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions française et anglaise font également foi, ainsi que votre réponse à cet égard constituent entre nos deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération. »

Je vous informe, par la présente, que les États-Unis d'Amérique souscrivent aux dispositions proposées dans votre Note du 5 décembre 2002, et que votre Note et cette réponse constitueront un accord entre nos deux gouvernements, qui entrera en vigueur à ce jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Colin Powell